



DEMARCHES A EFFECTUER PAR LES PARENTS SUR **TELESERVICES ORIENTATION**

2 <sup>e</sup> TRIMESTRE	
Janvier 2021	Ouverture de Téléservices Orientation.
Du 21.01.2021 au 20.03.2021 (veille des conseils de classe)	Les familles vont saisir les intentions d'orientation provisoires via EduConnect et Téléservices Orientation. Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite.
Samedi 20 mars 2021	Fermeture du site Téléservices Orientation.
Du 22 au 26.03.2021	Conseils de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre pour les classes de 3 <sup>e</sup> .
Jeudi 25 mars 2021	Réouverture du site Téléservices Orientation : les familles vont consulter et accuser réception de l'avis provisoire du conseil de classe. <b>Il est impératif de valider cette étape sinon le passage à l'étape suivante ne sera pas possible.</b> Le Téléservices Orientation sera fermé à nouveau à l'issue de cette étape.
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE	
Mardi 06 avril 2021	Réouverture de Téléservices Orientation.
Jusqu'au 05.06.2021 (veille des conseils de classe)	Les familles vont saisir les vœux d'orientation via EduConnect et Téléservices Orientation. Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite.
Samedi 05 juin 2021	Fermeture du site Téléservices Orientation.
Lundi 07 juin 2021	Conseils de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre pour les classes de 3 <sup>e</sup> .
Jeudi 10 juin 2021	Réouverture du site Téléservices Orientation : les familles vont consulter, accuser réception de la proposition d'orientation du conseil de classe et faire part de leur accord ou désaccord. <b>Il est impératif de valider cette étape sinon le passage à l'étape suivante ne sera pas possible.</b> (En cas de désaccord, c'est la procédure « papier » qui est utilisée).

DEMARCHES A EFFECTUER PAR LES PARENTS SUR **TELESERVICES AFFECTATION**

Mardi 06 avril 2021	Ouverture aux familles de la consultation des offres de formation post 3e proposées via EduConnect et Téléservices Affectation.
Lundi 10 mai 2021	Début de la saisie des vœux d'affectation par les familles sur Téléservices Affectation. Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite.
Lundi 31 mai 2021	Fin de la saisie des vœux d'affectation par les familles sur Téléservices Affectation.
Mercredi 30 juin 2021	Ouverture du Téléservices Affectation aux familles pour consulter les résultats de l'affectation.

DEMARCHES A EFFECTUER PAR LES PARENTS SUR **TELESERVICES INSCRIPTIONS**

Jeudi 1 <sup>er</sup> juillet 2021	Début des inscriptions en Lycée <b>par les familles</b> sur le portail Téléservices Inscriptions. Il est fortement conseillé de ne pas attendre la date limite.
Mardi 06 juillet 2021	Fin des inscriptions en Lycée <b>par les familles</b> sur le portail Téléservices Inscriptions.

# 1. Se connecter au Téléservice Orientation

1  
Cliquez sur ce lien  
<https://teleservices.ac-nancy-metz.fr/>

ou l'inscrivez dans la barre d'adresse de votre navigateur internet. Vous arrivez sur la page suivante.

2  
Vos identifiants EDUCONNECT sont les mêmes identifiants que pour se connecter à l'ENT Monbureaunumerique. Il faut utiliser les identifiants d'un compte « parent » et pas ceux d'un compte « élève ».

3  
Après la connexion, choisissez ORIENTATION parmi les services proposés à gauche de l'écran.

## SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

voire identifiant

Saisissez un identifiant

voire mot de passe

Saisissez un mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?

mot de passe oublié ?

Je me connecte avec EduConnect







### 3. Consultation de l'avis provisoire du conseil de classe et accusé de réception

- Après le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre, la famille prend connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention provisoire d'orientation. **Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation**
- Le représentant doit accuser réception de cet avis en cochant la case en bas de page et **valider**.
- Dans le cas où l'utilisateur quitte la page sans accuser réception, un message l'avertit.

**ORIENTATION**

**1** Intentions provisoires

Choix définitifs

Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre - **AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION**

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision sur le projet de formation de votre enfant a

**Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.**

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Intention 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

**2**

**3**

**VALIDER**

Vous n'avez pas validé l'accusé de réception, êtes-vous sûr de vouloir quitter cette page ?

OK Annuler

4

## 4. Saisie des choix définitifs d'orientation

- Le type de saisie reste identique à celui des « Intentions provisoires »
- Un seul des représentants légaux peut effectuer la saisie des intentions provisoires.
- Il peut saisir jusqu'à 3 choix définitifs, par ordre de préférence :
- 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR
- 2<sup>de</sup> Professionnelle
- 1<sup>ère</sup> année de CAP
- N'oublier pas de valider votre saisie avant de fermer la session.
- Seul le représentant ayant saisi les intentions peut apporter des modifications. Les intentions saisies sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

**ORIENTATION**

Intentions provisoires

2 Choix définitifs

Décision

Troisième trimestre ou second semestre ; DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LEGAUX / Choix définitif(s)  
Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

2de générale et technologique ou 2de STHR

2de professionnelle

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant :

Coefficient

Sous statut scolaire

Sous statut d'apprenti

Choix 2

2de générale et technologique ou 2de STHR

2de professionnelle

1re année de CAP

ANNULER VALIDER

## 5. Proposition d'orientation du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre

- Après le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre, 2 cas de figure peuvent se présenter :
- ❖ **Si la proposition d'orientation du conseil de classe est conforme à la demande de la famille**, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement. Dans ce cas, il sera demandé aux familles **d'accepter la proposition d'orientation via le Téléservice Orientation ( se connecter en suivant les consignes de la page 2 de ce document)**.
- ❖ **Si la proposition n'est pas conforme à la demande de la famille**, cette dernière sera reçue par le chef d'établissement ou son représentant en entretien :
  - ✓ soit un accord se fait et la décision d'orientation est modifiée ;
  - ✓ soit le désaccord persiste et la décision du chef d'établissement est maintenue. La famille peut :
    - soit demander le maintien de leur enfant dans sa classe d'origine ;
    - soit formuler un recours dans un délai de 3 jours suivant cette décision auprès d'une commission d'appel qui tranchera. Si la famille n'obtient pas satisfaction, elle peut demander le maintien de leur enfant dans sa classe d'origine.